



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mo
b***22021649***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**09 FEV. 2022**DIVISION MONS
GreffeN° d'entreprise : **457 865 041**
Nom(en entier) : **Coopération Hospitalière de l'Arrondissement de Mons -
Borinage Deuxième**(en abrégé) : **CHAMBORD**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Chemin du Chêne aux Haies, 16 - 7000 Mons****Objet de l'acte : Renouvellement du Conseil d'administration**

L'Assemblée générale du 25 juin 2021, à l'unanimité, approuve le renouvellement du Comité d'Association
- Conseil d'Administration de l'ASBL CHAMBORD pour un terme de trois ans, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024
:

Pour le Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons - Borinage :

- Madame Chantal BOUCHEZ, née le 26 août 1955 à Frameries, domiciliée Chaussée du Roi Baudouin 44
à 7030 Saint-Symphorien (RN : 55082615681), Président

- Monsieur Stéphane OLIVIER né le 13 septembre 1976 à Los Teques, domicilié Rue Taille Cuvelier à 7000
Mons (RN : 76091334353), Administrateur suppléant

Pour le Pôle Hospitalier Jolimont :

- Monsieur Stéphane MERCIER né le 1^{er} mai 1959 à Léopoldville, domicilié Rue P. Marchand, 45 à 1970
Wezembeek Oppem (RN : 59050107901), Vice - Président

- Madame Laurence JACQUET née le 31 mai 1966 à Braine-le-Comte, domiciliée Chemin de la Procession
390 à 7000 Mons (RN: 66053122869), Administrateur suppléant

Pour le Centre Hospitalier EpiCURA :

- Monsieur François BURHIN né le 8 octobre 1965 à Ixelles, domicilié Rue Joseph Bens, 39 à 1180 Bruxelles
(RN : 65100844769), Trésorier

- Monsieur Christophe FONTAINE né le 8 août 1973 à Mons, domicilié Rue de Thulin 9B à 7350 Montroeuil
sur Haine (RN : 73080838591), Administrateur suppléant

François BURHIN
TrésorierStéphane MERCIER
Vice-PrésidentChantal BOUCHEZ
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).